

 <p>UMS PATRIMOINE NATUREL CENTRE DÉPENDANCE ET DE BONNES AFB • CNRS • MINHN</p>	<p>Version : 05/05/2020</p>	<p style="text-align: center;"><b>État d'avancement de la mise en œuvre des projets SCAP</b></p>
<p>Rédaction : L. LÉONARD</p>		<p style="text-align: center;">Sollicitation des DREAL de février 2020</p>

## Table des matières

1	Contexte .....	2
2	Procédure .....	2
3	Résultats nationaux.....	3
4	Détail des résultats par région (état au 31 décembre 2020) .....	12
4.1	Auvergne-Rhône-Alpes.....	12
4.2	Bourgogne-Franche Comté .....	12
4.3	Bretagne .....	13
4.4	Centre-Val de Loire .....	13
4.5	Corse.....	14
4.6	Grand Est.....	14
4.7	Hauts-de-France .....	15
4.8	Ile de France.....	15
4.9	Normandie .....	16
4.10	Nouvelle Aquitaine .....	16
4.11	Occitanie .....	17
4.12	Pays de la Loire .....	18
4.13	Provence-Alpes-Côte d'Azur .....	18

### Éléments à retenir :

- L'objectif fixé de placer sous protection forte au moins 2 % du territoire terrestre métropolitain n'a pas été atteint en 2019
- Le taux de concrétisation national des projets au 31 décembre 2018 : en nombre = 43% ; en surface = 58 % (plus de 40 % des surfaces du programme d'action restent à concrétiser)
- Le poids très important du Parc National de Forêts (zone cœur) dans le programme d'action SCAP (24 % des superficies totales et 59 % des superficies contribuant à l'objectif des 2 %)
- Plus de 30 % des superficies du programme d'action seront concrétisées après 2022 et plus de 25 % ne possèdent pas de date cible de réalisation.
- L'abandon de certains projets s'explique en partie par l'évolution du contexte local non favorable à la concrétisation des projets. Des précisions sur ce sujet ont été communiquées par les services déconcentrés de l'État (cf. paragraphes détaillés par région).
- Le bilan a permis une remontée des sites non transmis à l'INPN notamment des APPB pour intégration dans la base EP de l'INPN

## 1 Contexte

Un bilan quantitatif du programme d'action de la SCAP a été publié dans le rapport de l'UMS de juin 2019<sup>1</sup> et présenté à différentes instances nationales (CNB, CNPN, etc.). Ce bilan fait état du nombre de projets, des surfaces et du taux de concrétisation du programme d'action en s'appuyant sur les données des PPE (projets potentiels éligibles de la SCAP) transmis par les DREAL en décembre 2018. Il présente à partir de ces données les résultats de la dynamique d'extension du réseau d'aires protégées et l'effet de la SCAP sur celle-ci. L'évaluation a également porté sur le réseau global d'aires protégées en se basant sur les données de la base Espaces protégées de l'INPN.

Les conclusions du bilan 2019 mettent en évidence une absence d'effet significatif du programme d'action sur la dynamique d'extension du réseau. Par ailleurs, le programme d'action représente moins de 30 % des surfaces créées en 2009 et mars 2019.

Début 2020, l'UMS PatriNat a été mandatée par le MTES pour solliciter les services déconcentrés de l'État dans le but de mettre à jour le bilan de la mise en œuvre des projets sur le territoire métropolitain. Cette remontée d'information porte sur l'avancement des projets inscrits à la SCAP, en particulier les projets de protection forte répondant à l'objectif des 2 % à la date d'échéance de la SCAP.

Ce nouveau bilan permet de suivre l'état d'avancement des projets inscrits à la SCAP et de vérifier leur intégration à la base nationale espaces protégés de l'INPN en réalisant la correspondance entre les deux bases.

## 2 Procédure

L'UMS PatriNat a sollicité les DREAL sur la base d'un tableur pré-rempli à partir des données recueillies en 2018 afin :

- d'actualiser la description des projets existants (superficie, dénomination, outil de protection envisagé, arbitré, etc.) et d'ajouter le cas échéant les nouveaux projets identifiés,
- d'identifier les projets annulés ou fusionnés,
- de préciser si le projet concerne une extension ou une création d'aire protégée,
- de disposer d'un calendrier de mise en œuvre à court, moyen et long terme de la concrétisation des projets,
- de recueillir des informations de contexte pour les projets abandonnés,
- de recueillir les informations géographiques (SIG) disponibles des projets.

Une extraction de la base nationale Espaces Protégés est jointe à cet envoi pour faciliter la vérification et compléter le cas échéant le champ comportant l'identifiant MNHN du site. Cet identifiant permet de faire le lien entre les bases de données SCAP et EP.

*Nous distinguons dans l'analyse des résultats le nombre total de projets (incluant tous les types d'outil de protection) du nombre de projets SCAP contribuant à l'objectif « SCAP 2% ». Dans le second cas, seuls les outils de protection suivants sont considérés :*

- *Les arrêtés de protection de biotope, géotope ou d'habitat naturel*
- *Les réserves biologiques dirigées ou intégrales*
- *Les réserves naturelles nationales, régionales ou de Corses*
- *Les périmètres de protection de réserves naturelles*
- *Les zones cœur de parc national*

<sup>1</sup> Léonard, L., Witté, I., Rouveyrol, P., Grech, G. et Hérard, K. 2019. Bilan de la SCAP et diagnostic 2019 du réseau d'aires protégées métropolitain terrestre. UMS PatriNat AFB - CNRS - MNHN, Paris, 78 p.  
[https://inpn.mnhn.fr/docs/SCAP/Leonard\\_et\\_al\\_2019\\_Bilan\\_SCAP\\_et\\_diagnostic\\_du\\_reseau\\_aire\\_protegee.pdf](https://inpn.mnhn.fr/docs/SCAP/Leonard_et_al_2019_Bilan_SCAP_et_diagnostic_du_reseau_aire_protegee.pdf)

### 3 Résultats nationaux

Les chiffres présentés sont calculés à partir des données sur les projets SCAP transmises par les DREAL. Les services déconcentrés de l'État ont fourni une réponse pour l'ensemble des régions à l'exception de la Bretagne. Ces retours étaient complets ou partiels : pour certaines régions, la DREAL n'a pas pu mobiliser les données des Conseils Généraux pour les RNR ou de l'ONF pour les RB. Ces éléments complémentaires d'information sont présentés dans le détail par région.

Au 31 décembre 2019, le programme d'action SCAP<sup>2</sup> comportait **un total de 443 projets (environ 237 000 ha) dont 418 projets (soit près de 95 %) participent à l'objectif des 2 % pour une superficie de près de 165 000 ha** (Tableau 1). La différence observée entre le nombre total de projets et celui contribuant à l'objectif des 2 % correspond à des projets de Sites classés, de Forêts de protection ou dont l'outil de protection est non défini.

La déclinaison par région du programme d'action SCAP est présentée dans les Tableau 2 et le Tableau 3. La localisation des projets en fonction du type d'outil et de l'état d'avancement est renseignée respectivement dans la Figure 1 et la Figure 2. En 2010, le plan d'action SCAP a été constitué selon l'organisation administrative des anciennes régions, ce qui explique un effet de concentration de projets en cours sur certains territoires (ex : ex-Languedoc-Roussillon, Alsace ou Poitou-Charentes) en particulier dans les régions qui ont proposé un nombre important de projets.

**Tableau 1 : Bilan national des projets de création ou d'extension inscrits au titre de la SCAP au 31 décembre 2019 et perspectives de mise en œuvre à court, moyen et long termes.**

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	Nombre de projets	Superficie (ha)	Nombre de projets	Superficie (ha)
Projets concrétisés	191	130 591	182	95 510
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	30	8 745	28	4 239
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	93	17 429	91	13 179
Projets en cours concrétisés à long terme (après 2022)	35	30 277	29	9 591
Projets en cours - date cible non renseignée	94	49 793	88	42 273
Projets abandonnés	41	39 575	36	24 395
<b>Total de projets actuels</b>	<b>484</b>	<b>276 411</b>	<b>454</b>	<b>189 188</b>
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>443</b>	<b>236 836</b>	<b>418</b>	<b>164 792</b>

Depuis le dernier état d'avancement (31/12/2018), 17 projets ont été ajoutés au programme d'action. Ils participent tous (sauf un projet de site classé dans les Hauts-de-France) à l'objectif des 2 %. 16 des 17 projets ajoutés en 2019 sont relatifs à des arrêtés préfectoraux de protection :

- 10 projets d'APPB (estimatif de 855 ha – 5 projets sans superficie renseignée) dont 1 concrétisé en Corse
- 4 projets d'APHN dont 1 concrétisé (0,3 ha)<sup>3</sup>
- 1 projet mixte APPB/APHN (66,2 ha)
- 1 projet d'APPG (4,4 ha)

<sup>2</sup> Le programme d'action de la SCAP correspond à l'ensemble des projets potentiels éligibles (PPE) de création ou d'extension d'aires protégées inscrits au titre de la SCAP et transmis par les DREAL/DRIEE.

<sup>3</sup> Le programme d'action SCAP compte au total 6 projets relatifs à des APHN : 3 en région AURA, 2 en Hauts-de-France et 1 en Normandie, tous ajoutés en 2019 à l'exception du site normand transmis en 2018. Cet état n'est cependant pas représentatif du déploiement de l'outil APHN. Début 2020, une enquête a été réalisée par l'UMS pour connaître plus précisément la dynamique de mise en œuvre à plus ou moins court terme des APHN sur le territoire. Les résultats indiquent que d'autres projets existent mais n'ont pas été répertoriés au programme d'action de la SCAP.

# Répartition nationale des projets SCAP

Projets concrétisés ou en cours (hors abandons)  
État au 31 décembre 2019

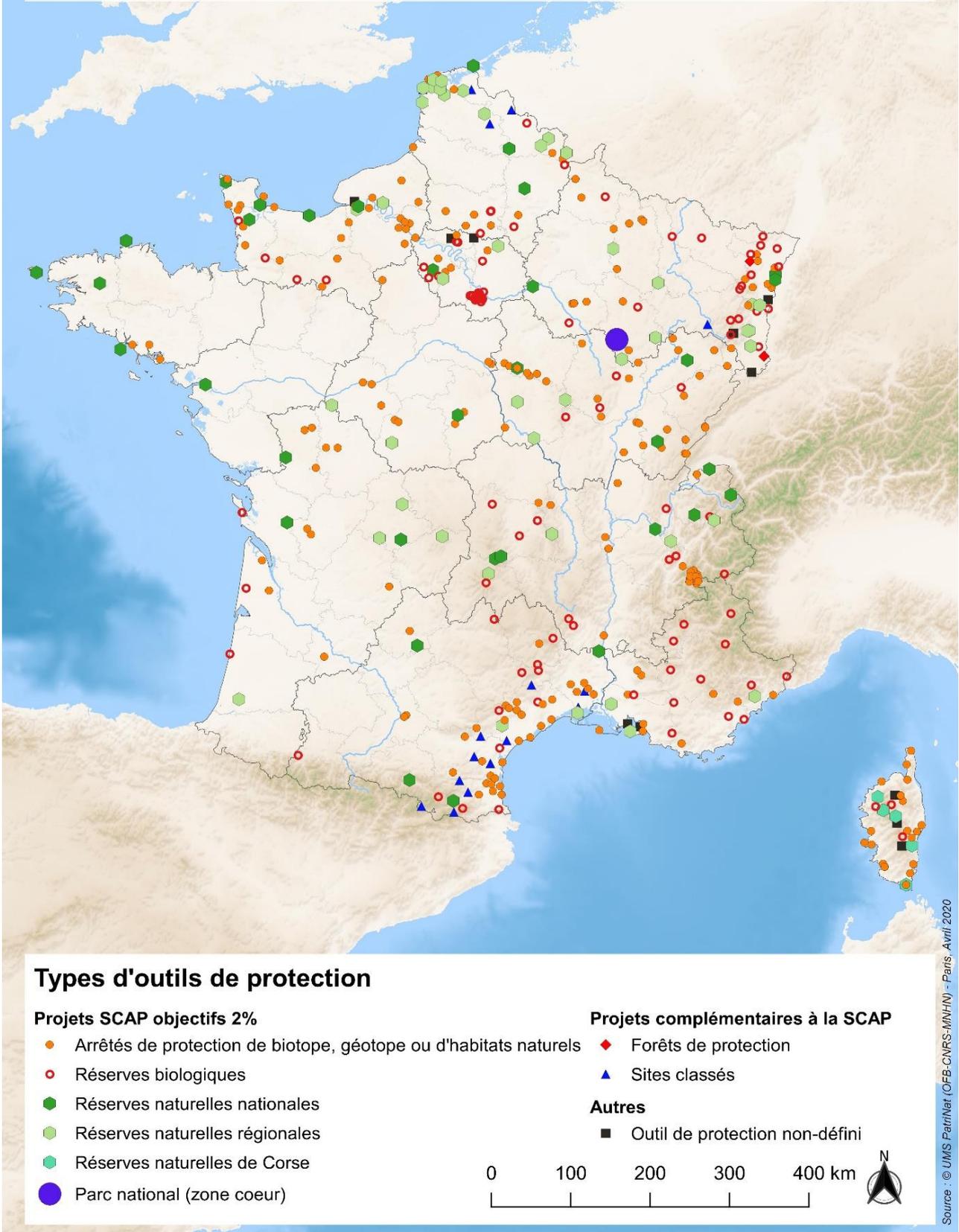


Figure 1 : Répartition nationale des projets SCAP. Total des projets concrétisés ou en cours (état au 31 décembre 2020)

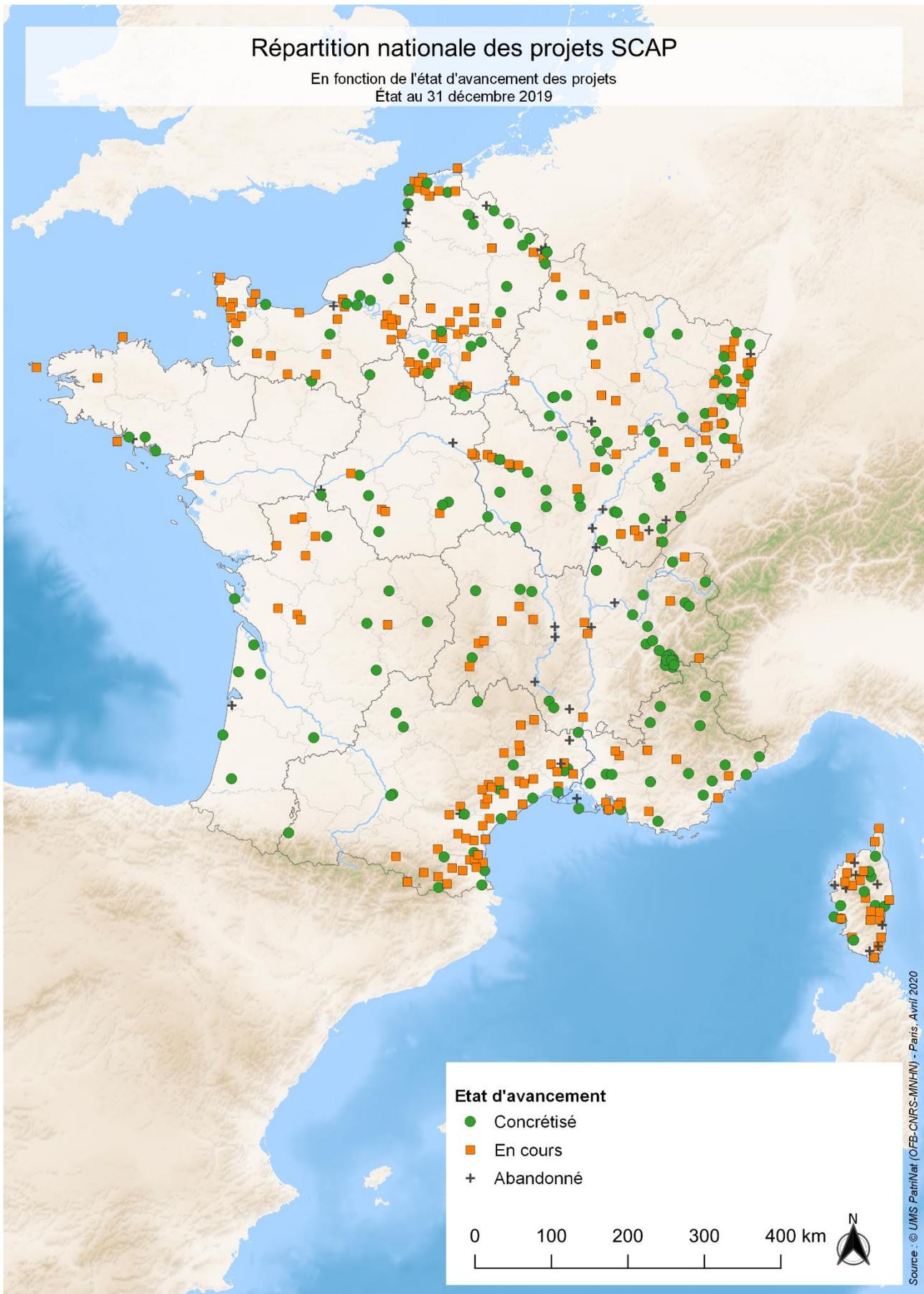


Figure 2 : Répartition nationale des projets SCAP en fonction de l'état d'avancement (état au 31 décembre 2020).

Tableau 2 : Bilan du programme d'action SCAP en nombre de projets (PPE) et superficie (ha) (total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons) au 31 décembre 2019). SCAP I = projets du programme d'action officialisé par le Ministère en octobre 2013, SCAP II = projets transmis après octobre 2013, SCAP I+II = base de données totale SCAP au 31 décembre 2019.

	Total de projets						Projets objectif 2%					
	SCAP I total		SCAP II total		SCAP I+II total		SCAP I 2%		SCAP II 2%		SCAP I+II 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Auvergne-Rhône-Alpes	34	7 440	17	1 795	51	9 235	34	7 440	17	1 795	51	9 235
Bourgogne-Franche-Comté	19	4 438	24	31 187	43	35 625	19	4 438	24	31 187	43	35 625
Bretagne	2	668	5	181	7	849	2	668	5	181	7	849
Centre-Val de Loire	9	643	4	159	13	802	9	643	4	159	13	802
Corse	31	16 476	6	0	37	16 476	31	16 476	6	0	37	16 476
Grand-Est	57	18 000	2	33 030	59	51 030	52	10 655	2	33 030	54	43 685
Hauts-de-France	18	8 222	28	5 120	46	13 342	14	889	27	2 520	41	3 409
Île-de-France	26	3 031	10	1 076	36	4 107	24	2 912	10	1 076	34	3 988
Normandie	33	8 494	4	130	37	8 624	33	8 494	4	130	37	8 624
Nouvelle Aquitaine	18	1 914	3	319	21	2 233	18	1 914	3	319	21	2 233
Occitanie	41	63 299	22	3 359	63	66 658	30	9 483	22	3 359	52	12 842
Pays de la Loire	1	12 500	0	0	1	12 500	1	12 500	0	0	1	12 500
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	6 397	17	8 957	29	15 354	10	5 567	17	8 957	27	14 524
<b>Total général</b>	<b>301</b>	<b>151 523</b>	<b>142</b>	<b>85 313</b>	<b>443</b>	<b>236 836</b>	<b>277</b>	<b>82 079</b>	<b>141</b>	<b>82 713</b>	<b>418</b>	<b>164 792</b>

Tableau 3 : Bilan du programme d'action SCAP en nombre de projets (PPE) et superficie (ha) détaillé par outil de protection et par région (total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons) au 31 décembre 2019).

	APPB, APPG, APHN	Réserves biologiques	Réserves naturelles	Parc national	Forêt de protection	Site classé	Outil AP non-défini	Total général
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>								
Nombre de PPE	29	11	11					51
Superficie (ha)	2 490	2 589	4 155					9 235
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>								
Nombre de PPE	32	4	6	1				43
Superficie (ha)	8 017	199	1 379	26 030				35 625
<b>Bretagne</b>								
Nombre de PPE	3		4					7
Superficie (ha)	668		181					849
<b>Centre-Val de Loire</b>								
Nombre de PPE	10		3					13
Superficie (ha)	401		401					802
<b>Corse</b>								
Nombre de PPE	23	5	6				3	37
Superficie (ha)	1 942	1 953	9 267				3 315	16 476
<b>Grand-Est</b>								
Nombre de PPE	21	19	12	1	2	1	3	59
Superficie (ha)	3 560	2 714	6 650	30 530	6 994	85	497	51 030
<b>Hauts-de-France</b>								
Nombre de PPE	19	6	16			5		46
Superficie (ha)	2 133	654	622			9 933		13 342
<b>Île-de-France</b>								
Nombre de PPE	5	26	3				2	36
Superficie (ha)	156	3 428	405				119	4 107
<b>Normandie</b>								
Nombre de PPE	25	4	7				1	37
Superficie (ha)	5 281	593	2 743				8	8 624
<b>Nouvelle Aquitaine</b>								
Nombre de PPE	11	3	7					21
Superficie (ha)	1 026	485	722					2 233
<b>Occitanie</b>								
Nombre de PPE	35	12	5			11		63
Superficie (ha)	1 881	6 054	4 907			53 816		66 658
<b>Pays de la Loire</b>								
Nombre de PPE			1					1
Superficie (ha)			12 500					12 500
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>								
Nombre de PPE	11	13	3				2	29
Superficie (ha)	3 346	9 700	1 478				830	15 354
<b>Total Nombre</b>	<b>224</b>	<b>103</b>	<b>84</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>443</b>
<b>Total Superficie (ha)</b>	<b>30 902</b>	<b>28 369</b>	<b>45 409</b>	<b>56 560</b>	<b>6 994</b>	<b>63 834</b>	<b>4 768</b>	<b>236 836</b>

Au 31 décembre 2019 et en considérant les surfaces des projets objectifs 2 % concrétisés, **la SCAP a permis d'augmenter le réseau d'aires protégées d'environ 95 510 ha** (Tableau 1) par rapport à 2009. En nombre de projets, le programme d'action est composé pour moitié d'APPB. Nous n'observons pas de différence dans la composition des outils d'aires protégées entre le nombre de projets total et concrétisé. Ce résultat indique que **l'ensemble du programme d'action avance de façon homogène**. Les conclusions sont en revanche différentes concernant les surfaces puisque nous observons une **forte dissymétrie entre les superficies totales et concrétisées**. Le projet de Parc national de Forêts concrétisé en 2019 représente 60 % des superficies créées répondant à l'objectif des 2 % de la SCAP. Les superficies concrétisées restantes sont réparties équitablement entre les outils APPB, Réserves biologiques et Réserves naturelles (Figure 3).

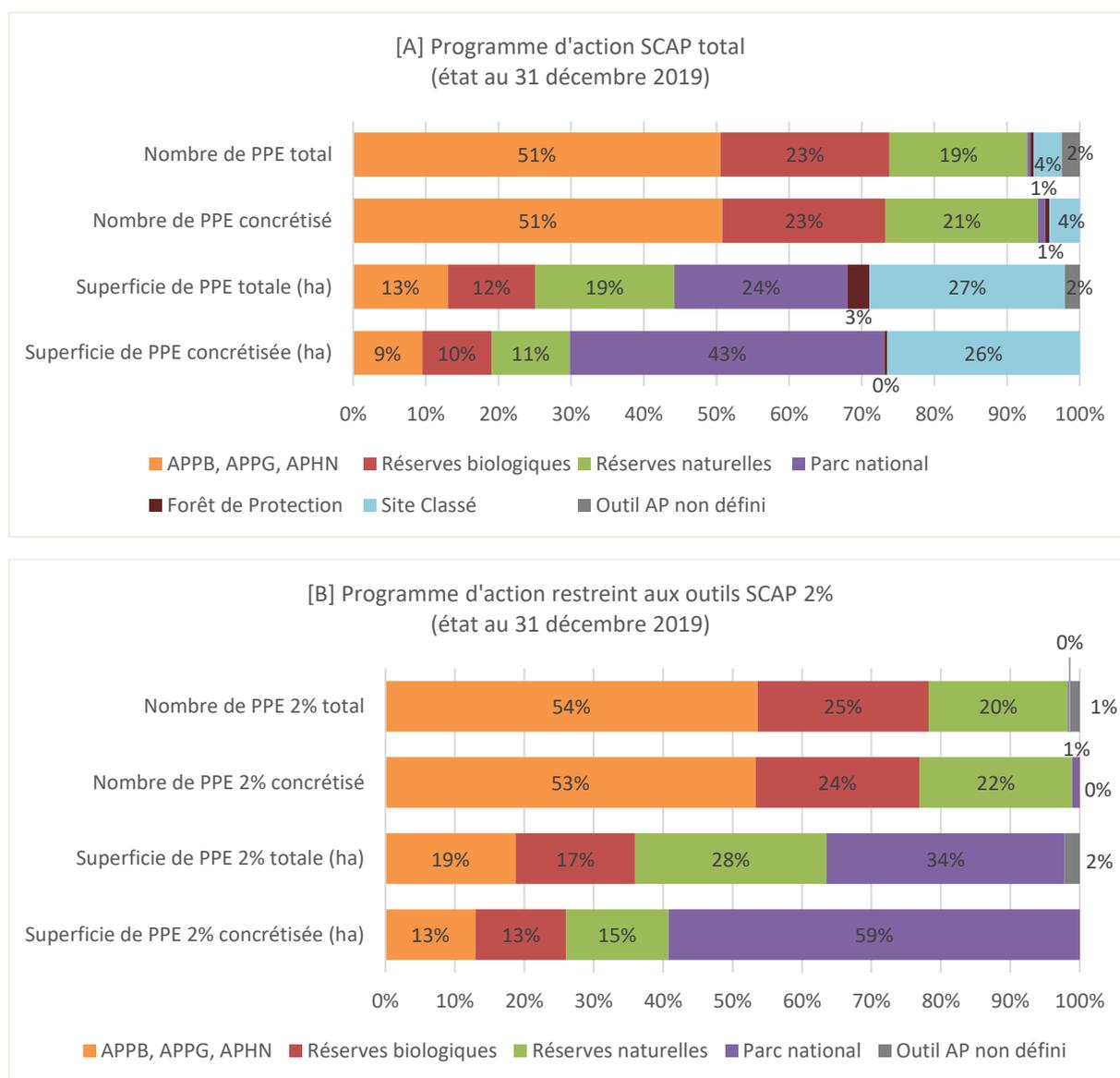
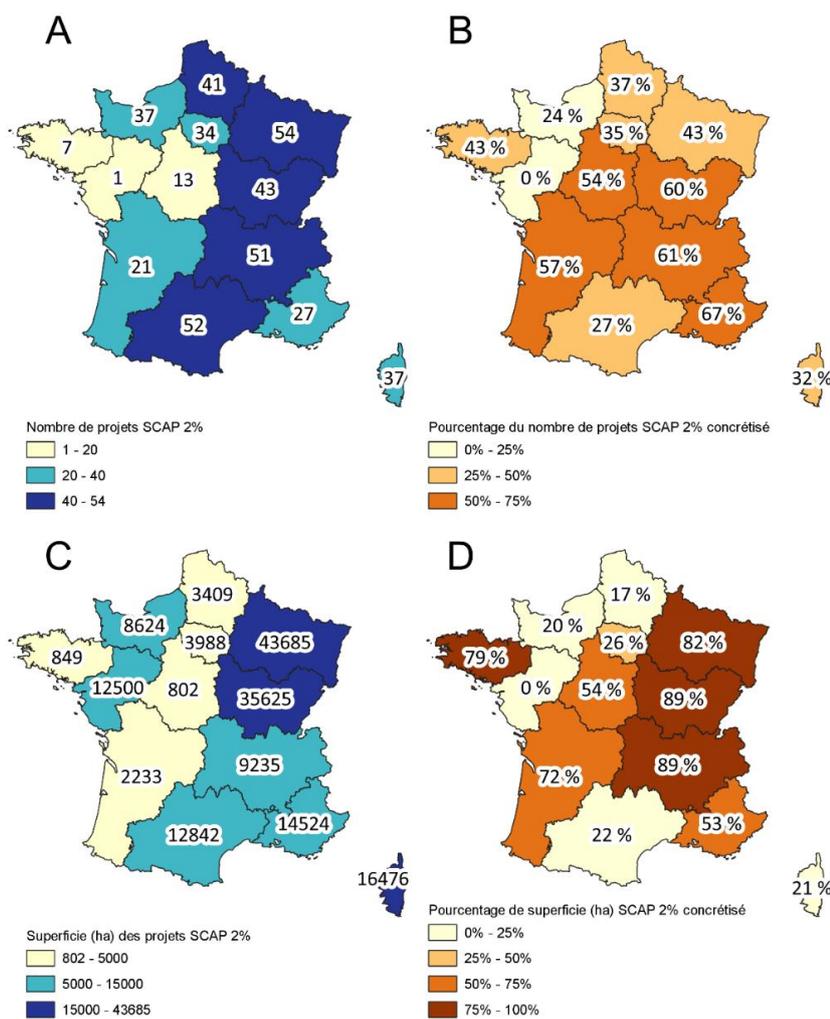


Figure 3 : Répartition du nombre de projets et des superficies associées dans le programme d'action SCAP en fonction du type d'outil [A] programme d'action total, [B] programme d'action restreint aux outils SCAP 2 % (état au 31 décembre 2019).

Le taux de concrétisation national est de 44 % en nombre de projets et 58 % si l'on considère les superficies (Tableau 1), avec une forte hétérogénéité selon les régions (Figure 2 et Figure 4). En nombre de projets, le taux de concrétisation oscille de 0 à 67 % et en superficie de 0 à 89 % (Figure 4).

La superficie SCAP 2 % concrétisée reflète la contribution de chaque région à l'extension du réseau SCAP 2 %. Le pourcentage de concrétisation permet de quantifier les compléments de superficie à venir. Pour exemple, la région PACA a concrétisé un peu plus des deux-tiers de son programme d'action en termes de nombre de projets mais près de la moitié des superficies (47 %) sont en attente d'être créées. La concrétisation du projet de Parc national de Forêt a eu un impact majeur sur les taux de concrétisation surfaciques des régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté passant respectivement de 12 % à 82 % et de 11 % à 89 %. À l'échelle nationale, ce taux a évolué de 19 % à 58 % entre 2018 et 2019.



Le taux de concrétisation régional en nombre et surface est à considérer au cas par cas et dépend du programme d'action des différents territoires. Il est en effet difficile de comparer des programmes d'action peu ambitieux (peu de projets sur des surfaces réduites) à d'autres qui le sont plus (nombre de projet importants et/ou projets de grandes surface). La comparaison inter-régionale de ces résultats doit également prendre en compte l'état initial ou existant du réseau d'aires protégées (réseau faiblement ou plus fortement étendu) ou encore le contexte local, plus ou moins favorable à la création d'aires protégées. Il est en effet difficile de comparer les situations des régions Bretagne (concrétisation de 79 % du programme d'action en surface) avec le cas de la Normandie (seulement 20 % mais avec 5 fois plus de projets et 10 fois plus de surface dans son programme d'action).

Figure 4 : (A) Nombre de projets SCAP concrétisés ou en cours et (B) pourcentage de concrétisation, (C) superficie (ha) des projets SCAP concrétisés ou en cours et (D) pourcentage de concrétisation.

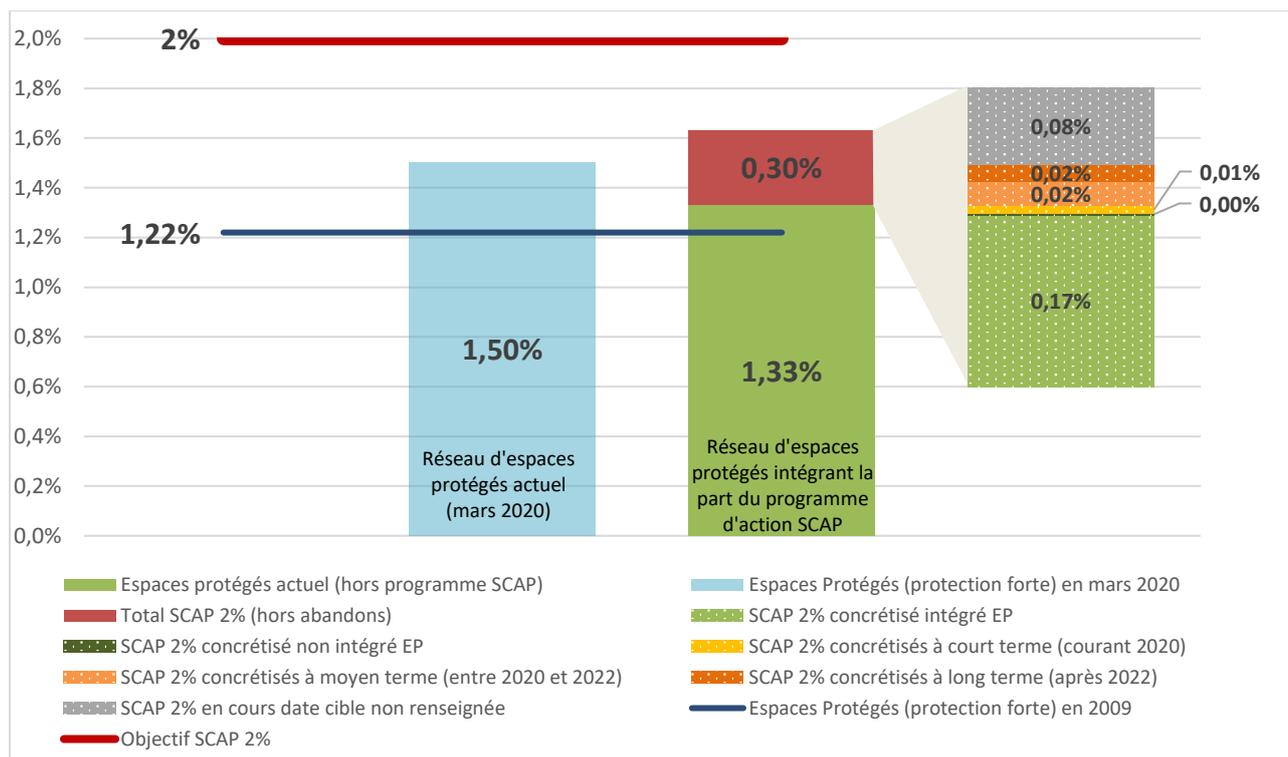


Figure 5 : État d'avancement de la mise en œuvre des projets SCAP au regard de l'objectif des 2% : comparatif entre la base nationale Espaces Protégés et la proportion attribuable au programme d'action SCAP détaillée selon le statut de concrétisation.

Au 31 mars 2020, le réseau d'espaces protégés contribuant à l'objectif de 2% de la SCAP couvre 1,50% du territoire terrestre métropolitain (Figure 5). La concrétisation en novembre 2019 du Parc national de forêts (zone cœur) a permis une augmentation de 0,1% de taux de couverture nationale entre 2018 et 2019. Toutefois, **40% des superficies du programme d'action restent encore à concrétiser**. À l'échelle nationale, en dehors de ce projet phare soutenu par le plan Biodiversité, nous n'observons pas de progrès majeur dans la concrétisation des projets du programme d'action SCAP. Le différentiel de création entre 2018 et 2019 est de 19 projets pour 64 715 ha soit 8 155 ha en dehors du Parc national de Forêts.

L'état actuel du calendrier de mise en œuvre des projets en cours indique qu'environ 4 000 ha devraient être classés courant 2020 dont plus de 1 600 ha correspondent à deux projets de Réserves biologiques dans la seule région PACA. D'ici 2022, ce sont environ 90 projets supplémentaires qui sont annoncés pour un peu plus de 13 000 ha (Tableau 1) permettant d'atteindre 70% de concrétisation du programme d'action. La mise en œuvre de **31% des superficies du programme d'action est programmée à posteriori de 2022 et plus de 25% des superficies ne possèdent pas de date cible de réalisation**. Ces résultats présentent la potentialité de croissance du réseau mais seul un bilan post-crédation permet de juger de l'effet significatif ou non sur la dynamique globale d'extension du réseau.

En 2009, le réseau d'aires protégées de protection forte était de 1,2% du territoire métropolitain terrestre. Sous condition de la réalisation de l'ensemble du programme d'action, **le futur réseau d'aires protégées est estimé à 1,63% du territoire métropolitain terrestre**. Il restera donc insuffisant pour atteindre l'objectif fixé en 2009 (Figure 5).

En 2020, 3 régions ont un taux de couverture supérieur à 2% : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et PACA. Ces territoires avaient déjà une couverture supérieure aux objectifs de la SCAP en 2009 (Figure 6 et Figure 7).

Le projet du Parc national de Forêt n'a pas permis l'atteinte de l'objectif des 2% en région Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté (Figure 6). Le taux de couverture est fortement influencé par la répartition des Cœurs de Parcs nationaux qui permettent, dans certains départements du sud du pays (Savoie, Hautes Alpes, Alpes maritime ou Lozère), de dépasser les 11% de couverture sous protection SCAP.

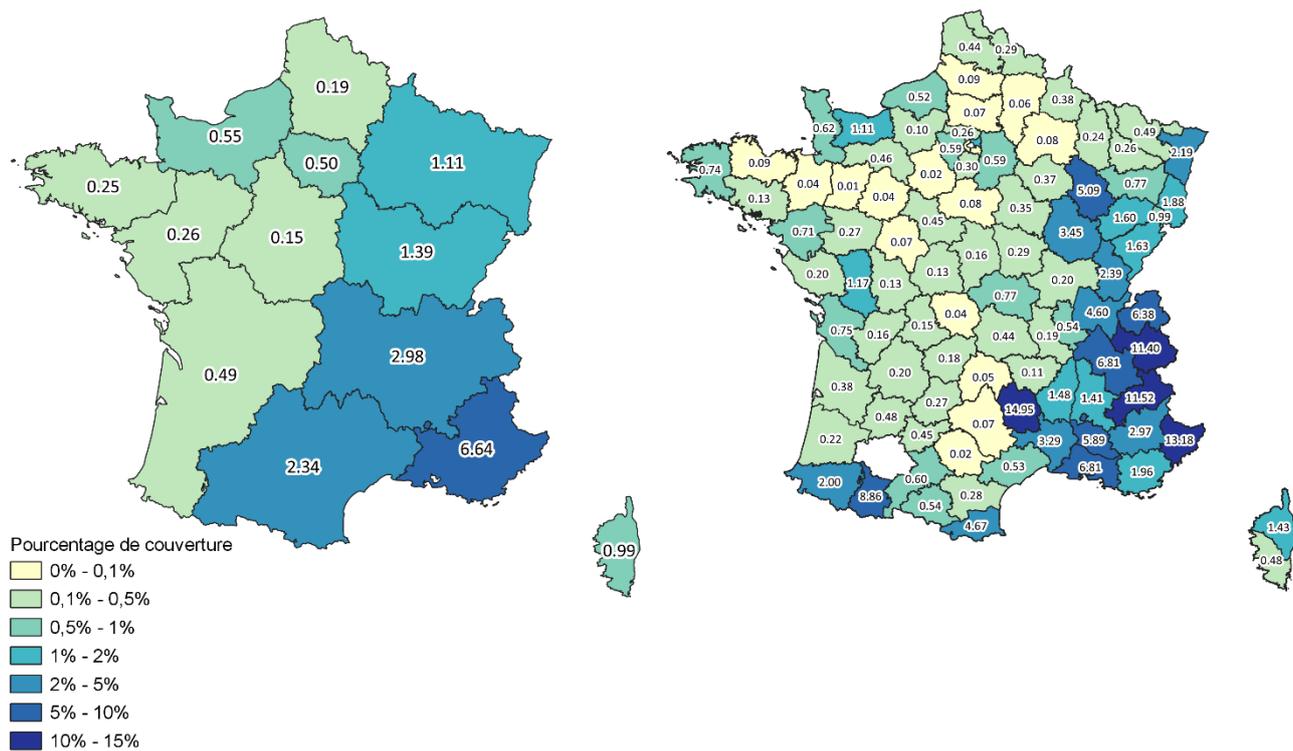


Figure 6 : Pourcentage de couverture du réseau d'aires protégées SCAP 2 % en mars 2020 à l'échelle régionale et départementale (source INPN)

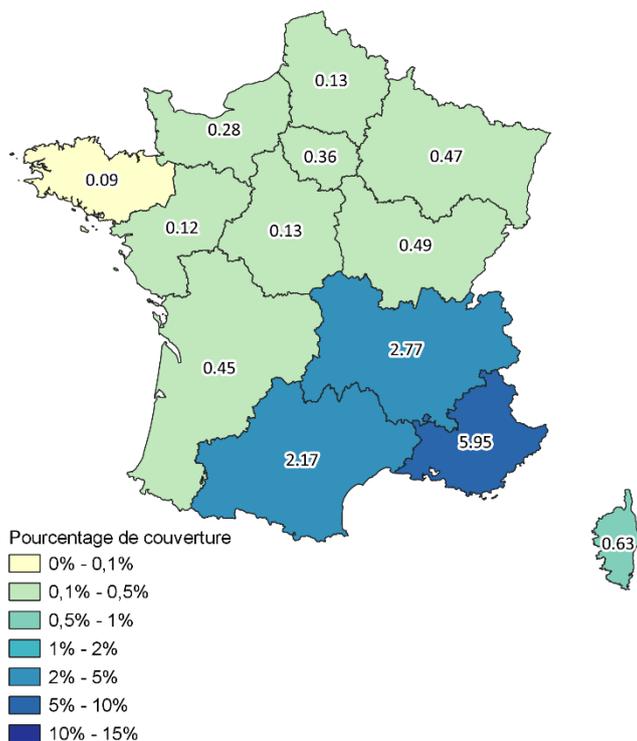


Figure 7 : Pourcentage de couverture du réseau d'aires protégées SCAP 2% en 2009 à l'échelle régionale (source INPN)

## 4 Détail des résultats par région (état au 31 décembre 2020)

Remarque : Le programme d'action de plusieurs régions (ex : Auvergne-Rhône-Alpes ci-dessous) est composé exclusivement de projets contribuant à l'objectif des 2% de la SCAP. Dans ce cas, les valeurs (nombre de projets et superficie) du total de projets et des projets objectif 2% sont égaux.

### 4.1 Auvergne-Rhône-Alpes

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	31	8 226	31	8 226
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	19	994	19	994
Projets en cours concrétisés à long terme (après 2022)	1	15	1	15
Projets abandonnés	6	5 587	6	5 587
Total de projets actuels	57	14 822	57	14 822
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>51</b>	<b>9 235</b>	<b>51</b>	<b>9 235</b>

En 2019, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a inscrit dans son programme d'action 8 nouveaux projets relatifs à des arrêtés préfectoraux de protection : 4 APPB, 3 APHN et 1 APPG. Seul le projet d'APPG comporte à ce jour une information surfacique. La mise en œuvre de l'ensemble de ces projets est prévue d'ici 2022 et s'ajoute aux 19 projets en cours prévus pour cette période.

Les projets abandonnés concernent 3 projets d'APPB et 3 projets de Réserves naturelles. Ces projets sont abandonnés en raison de l'évolution du contexte local (projet non prioritaire ou ne faisant pas consensus, situation locale peu favorable ou conflictuelle).

### 4.2 Bourgogne-Franche Comté

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	26	31 557	26	31 557
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	9	2 869	9	2 869
Projets en cours concrétisés à long terme (après 2022)	8	1 200	8	1 200
Projets abandonnés	5	3 050	5	3 050
Total de projets actuels	48	38 675	48	38 675
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>43</b>	<b>35 625</b>	<b>43</b>	<b>35 625</b>

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté n'a pas inscrit de nouveaux projets dans son programme d'action en 2019.

Le programme d'action est fortement influencé par la concrétisation du projet de Parc National de Forêts en 2019 (plan Biodiversité 2018-2022).

Les projets abandonnés concernent 3 APPB (disparition des enjeux biologiques ou opposition locale au projet), 1 APPG (gisement remblayé) et 1 projet de Réserve naturelle nationale dans le secteur de la Vallée du Drugeon (abandonné en raison de l'extension du site RAMSAR).

### 4.3 Bretagne

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	3	668	3	668
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	4	181	4	181
Projets abandonnés	1	65	1	65
Total de projets actuels	8	914	8	914
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>7</b>	<b>849</b>	<b>7</b>	<b>849</b>

La DREAL Bretagne n'a pas répondu à la sollicitation pour la mise à jour de cet état d'avancement. L'état d'avancement se fonde sur les éléments transmis fin 2018 par la DREAL. Les 4 projets qui restaient en cours concernent tous des extensions de RNN (RNN François Le Bail (Île de Groix), RNN du Venec, RNN des Sept-Îles, RNN Iroise) inscrits au plan Biodiversité à horizon 2022. La superficie de ces projets d'extension n'a pas été communiquée, le programme d'action est donc sous-évalué sur le plan surfacique.

L'abandon du projet de RNN de Belz n'a pas reçu d'explication.

### 4.4 Centre-Val de Loire

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	7	437	7	437
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	2	139	2	139
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	2	225	2	225
Projets en cours concrétisés à long terme (après 2022)	2	2	2	2
Projets abandonnés	2	310	2	310
Total de projets actuels	15	1 112	15	1 112
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>13</b>	<b>802</b>	<b>13</b>	<b>802</b>

Aucune évolution n'est à signaler par rapport au précédent état d'avancement des projets en région Centre Val de Loire. La DREAL fait part du projet de création de la RNN de Chérine (Brenne) dans le cadre du plan Biodiversité sans que ce projet soit reporté dans le programme d'action.

Les projets qui devraient se concrétiser à long terme (après 2022) concernent des APPB sur les cavités du Tranger et de Palluau-sur-Indre. Un travail de spéléologie est en cours mais des difficultés résident dans la délimitation des propriétaires des galeries et qui retarde le classement. Ces sites sont déjà en partie sous propriété du CEN.

Concernant les projets abandonnés, celui de l'APPB sur le secteur Puys du Chinonais est justifié par la superposition de plusieurs types de zonage (ENS et N2000) et les problèmes posés par la réglementation de l'arrêté aux pratiques viticoles<sup>4</sup>. Aucun élément d'explication n'a été communiqué sur l'abandon du projet de Réserve biologique sur le secteur de l'étang et vallon du Ravoir.

<sup>4</sup> Le projet est actuellement à l'arrêt pour cause d'incompatibilité des pratiques viticoles avec les mesures d'interdictions relatives à l'APPB (retournement). La DDT 37 s'est penché sur un possible code de bonnes pratiques à mettre en place avec la profession viticole qui n'est pas favorable au projet (problématique baisse des intrants).

#### 4.5 Corse

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	12	3 396	12	3 396
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	3		3	
Projets en cours date cible non renseignée	22	13 080	22	13 080
Projets abandonnés	9	12 194	9	12 194
Total de projets actuels	46	28 670	46	28 670
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>37</b>	<b>16 476</b>	<b>37</b>	<b>16 476</b>

La DREAL Corse a inscrit dans son programme d'action SCAP un nouveau projet en 2019 relatif à un APPB concrétisé courant d'année.

La majorité des projets restant en cours (22) ne possèdent pas de date cible de mise en œuvre.

Les échanges initiés entre l'UMS PatriNat et la DREAL ont permis de faire remonter des éléments nécessaires à l'intégration de 2 projets concrétisés dans la base Espaces protégés de l'INPN.

Aucun élément de contexte n'a été apporté par la DREAL concernant les projets abandonnés.

#### 4.6 Grand Est

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	25	36 227	23	35 658
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	10	1 258	10	1 258
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	6	288	6	288
Projets en cours concrétisés à long terme (après 2022)	1	2 500	1	2 500
Projets en cours date cible non renseignée	17	10 757	14	3 981
Projets abandonnés	2	12 226		
Total de projets actuels	61	63 256	54	43 685
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>59</b>	<b>51 030</b>	<b>54</b>	<b>43 685</b>

La DREAL Grand-Est n'a pas inscrit de nouveaux projets dans son programme d'action en 2019.

Les échanges initiés entre l'UMS PatriNat et la DREAL ont permis de relancer la remonter d'information relatifs à des APPB concrétisés non transmis au MNHN.

Les projets abandonnés font référence à 2 projets ne contribuant pas à l'objectif des 2% de la SCAP : un projet d'ENS et un de forêt de protection, labellisée depuis en « forêt d'exception » par l'ONF.

Le programme d'action est fortement influencé par la concrétisation du projet de Parc National de Forêts en 2019 (plan Biodiversité 2018-2022). Les projets qui devraient se concrétiser courant 2020 concernent pour moitié des projets d'APPB (5). Le projet d'extension de la RNN du Massif forestier de la Robertsau s'inscrit quant à lui dans le cadre du plan Biodiversité. En 2018, 3 projets de RB sont mentionnés avec un avis favorable de la DG de l'ONF et un passage en CNPN à prévoir (Basses Molières, Confluence Ill-Rhin et RB de "La chatte pendue"). Le dernier projet à horizon 2020 concerne une RNR située en Lorraine (Éboulis et pelouses de Pagny la Blanche Côte).

#### 4.7 Hauts-de-France

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	17	5 733	15	584
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	2	144	2	144
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	16	6 414	14	2 164
Projets en cours concrétisés à long terme (après 2022)	9	1 044	8	510
Projets en cours date cible non renseignée	2	7	2	7
Projets abandonnés	9	1 052	7	717
Total de projets actuels	55	14 394	48	4 126
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>46</b>	<b>13 342</b>	<b>41</b>	<b>3 409</b>

La DREAL des Hauts-de-France a répondu à la sollicitation en l'absence des retours des services de l'ONF et des Conseils régionaux. L'état d'avancement de 5 projets de RB et 4 RNR n'est ainsi que partiel.

La DREAL Hauts-de-France a inscrit dans son programme d'action SCAP 8 nouveaux projets en 2019. Ces projets concernent 7 arrêtés préfectoraux de protection et 1 Site classé (la Butte Chalmont). Parmi ces ajouts, 3 sont expliqués par la déclinaison du projet d'APPB Marais audomarois en 4 projets distincts. Tous ces projets devraient se concrétiser d'ici 2022 à l'exception de l'APPB du secteur de Maroilles prévu post-2022.

Deux projets d'APPB sont en phase de consultation et devraient aboutir courant de l'année 2020 : APPB des falaises du Cap Blanc Nez et APPB de la Pointe de la Crèche.

Les deux projets relatifs à des RNN s'inscrivent dans le cadre du plan Biodiversité : RNN de la Tourbière de Marchiennes et Dune Marchand.

Deux projets de Sites classés rentreront en phase d'enquête publique courant de l'été avec l'objectif d'aboutir au décret de classement en 2021.

#### 4.8 Ile de France

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	12	1 052	12	1 052
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	1	576	1	576
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	3	203	3	203
Projets en cours date cible non renseignée	20	2 276	18	2 158
Total de projets actuels	36	4 107	34	3 988
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>36</b>	<b>4 107</b>	<b>34</b>	<b>3 988</b>

La DRIEE d'Ile de France a transmis les informations qu'elle a pu compiler malgré l'absence des retours des services de l'ONF (à noter que les projets de RB représentent une très forte proportion dans le programme d'action). Elle n'a pas inscrit de nouveaux projets dans son programme d'action en 2019.

La DREAL indique qu'aucune évolution n'est à noter pour les RB du secteur Est de l'Ile de France : les RBD en forêt de Fontainebleau / massif des 3 Pignons sont toujours en cours. Concernant le secteur Ouest, la DREAL indique que le réseau de RBD du massif de Rambouillet a bien été créé. Elle ne peut toutefois pas attester de la date, de la surface retenue et de la forme prise (la question de fusionner l'ensemble des 19 RBD existantes en une seule incluant les extensions et nouvelles entités restait à clarifier).

Le projet de RNN des étangs et rigoles du Roi Soleil s’inscrit dans le cadre du plan Biodiversité. Cette réserve est créée par fusion-absorption avec la RNN de Saint-Quentin-en-Yvelines (FR3600080). La surface totale est de 310 ha, incluant les 87 ha de la RNN existante, soit une augmentation de surface protégée de 223 ha.

Sur le secteur de la Carrière du Guépelle, la DRIEE indiquait en 2018 que le projet de RNR avait été mis en attente. En 2019, celui-ci semble être bel et bien abandonné mais serait relancé sous la forme d'un autre type de protection (RNN géologique multi-sites et/ou APPG). Les discussions sont en cours avec le niveau régional et ne permet pas pour le moment de présenter un calendrier de mise en œuvre.

#### 4.9 Normandie

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	9	1 743	9	1 743
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	7	325	7	325
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	2	49	2	49
Projets en cours date cible non renseignée	19	6 508	19	6 508
Projets abandonnés	1	337	1	337
Total de projets actuels	38	8 961	38	8 961
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>37</b>	<b>8 624</b>	<b>37</b>	<b>8 624</b>

La DREAL Normandie n’a pas inscrit de nouveaux projets dans son programme d’action en 2019.

Les dossiers engagés au titre du programme d’action mais non finalisés fin 2019 :

- Extension de la RNN du domaine de Beauguillot sur 160 ha ; le dossier d’extension a été présenté à la commission aires protégées du CNPN en octobre 2019 avec avis favorable à l’unanimité ;
- Extension de la RNN de la falaise du cap romain sur un périmètre d’études de 2 000 ha ; le marché d’élaboration du dossier d’avant-projet a été signé en octobre 2019 ;
- Création de la Réserve biologique dirigée de la Feuillie ; le dossier a été présenté à la commission aires protégées du CNPN en octobre 2019 avec avis favorable ;
- Création de la Réserve biologique mixte d’Ecouves (100 ha dont 60 en RBI) ; le dossier a été finalisé et devrait être présenté prochainement à la commission aires protégées du CNPN ;
- Création de l’APB de Castel-Vendon : la réunion de concertation locale s’est tenue à la Sous-préfecture de Cherbourg en octobre 2019 et un avis favorable du CSRPN a été rendu en séance plénière du 22 novembre 2019.

#### 4.10 Nouvelle Aquitaine

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	12	1 616	12	1 616
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	1	2	1	2
Projets en cours date cible non renseignée	8	615	8	615
Projets abandonnés	1	350	1	350
Total de projets actuels	22	2 583	22	2 583
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>21</b>	<b>2 233</b>	<b>21</b>	<b>2 233</b>

La DREAL Nouvelle Aquitaine n'a pas inscrit de nouveaux projets dans son programme d'action en 2019.

Le programme d'action SCAP de la région Nouvelle Aquitaine n'a pas fait l'objet de beaucoup de modifications par rapport à 2018. Il est relevé l'abandon d'un projet de RB qui correspond au transfert d'une propriété du Ministère de la Défense pollué par des munitions au profit de l'ONF qui n'est plus d'actualité.

La DREAL mentionne que les superficies du projet de RNN sur le secteur des Carrières de la Terrière, de Bois blanc et de la Marbrière (2 ha concrétisé à moyen terme) sont repris dans le cadre de la RNN du Haut-Poitou (200 ha) créée dans le cadre du plan Biodiversité mais qui n'est pas inscrit au programme d'action de la région au titre de la SCAP.

Parmi les 8 projets en cours sans date cible renseignée, 6 correspondent à des APPB souvent sur des sites géologiques, pour lesquels la phase d'étude n'a pas débuté, et 2 projets de RNN : Carrière de Maquiseau et RNN des Serpentes. Ce dernier est un multi-sites réparti sur 2 départements ajoutant une difficulté pour les concertations. En 2018, la DREAL indiquait que ce projet avait reçu un avis défavorable de la chambre d'agriculture de la Corrèze entraînant un blocage du projet par le préfet.

#### 4.11 Occitanie

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	19	32 182	14	2 819
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	2	4 471	1	170
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	28	4 488	28	4 488
Projets en cours concrétisés à long terme (après 2022)	14	25 516	9	5 365
Projets abandonnés	4	2 654	3	35
Total de projets actuels	67	69 312	55	12 877
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>63</b>	<b>66 658</b>	<b>52</b>	<b>12 842</b>

La DREAL Occitanie n'a pas inscrit de nouveaux projets dans son programme d'action en 2019.

Les échanges initiés entre l'UMS PatriNat et la DREAL ont permis de relancer la remonter d'information relatifs à des APPB concrétisés non transmis au MNHN (APPG de la dalle de la Lieude).

La DREAL a apporté plusieurs précisions sur l'état d'avancement et les dates cibles de mise en œuvre des projets. Ce travail a permis de lever certaines incertitudes par rapport à l'état d'avancement précédent.

Il est relevé l'abandon d'un projet de Site classé (donc ne contribuant pas à l'objectif des 2% de la SCAP). Les abandons précédemment relevés dans le programme d'action de la région Occitanie s'expliquent par l'évolution du contexte local : opposition agricole, extension d'un autre statut de protection (RAMSAR) ou disparition des enjeux naturels (pour cause de pollution des prélèvements) justifiant le classement dans le cas de l'APPG.

Les projets qui devraient se concrétiser en 2020 correspondent à un projet d'APPB (Camp militaire du Maréchal Joffre) et un projet de Site classé (secteur Étangs du Scamandre et du Charnier).

La trentaine de projets qui devraient se concrétiser à moyen terme (d'ici 2022) concerne pour deux-tiers des projets d'APPG (19). Six projets correspondent à des Réserves biologiques dont 2 ont reçu un avis favorable du CNPN en 2005 et 2009 et dont la situation de blocage avec le PN des Cévennes est en cours de résorption. Les trois autres projets correspondent à 2 APPB et au projet de la Réserve géologique d'Ariège inscrit au plan Biodiversité.

#### 4.12 Pays de la Loire

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets en cours date cible non renseignée	1	12 500	1	12 500
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>1</b>	<b>12 500</b>	<b>1</b>	<b>12 500</b>

Aucune évolution n'est relevée sur le programme d'action SCAP de la région Pays de la Loire. L'unique projet de la RNN Estuaire de la Loire ne possède pas à ce jour de calendrier de mise en œuvre.

Le territoire a toutefois initié courant 2019 une reprise de ses réflexions pour l'élaboration d'une stratégie des espaces protégés ligériens avec le financement d'un bureau d'étude pour mener une consultation large des acteurs territoriaux. Ces réflexions repartent des éléments produits par la région en 2015 et qui sont confrontés aux résultats du diagnostic patrimonial de l'UMS de juin 2019.

Les premiers résultats identifient 18 sites prioritaires et 17 sites secondaires pour le renforcement du réseau des aires protégées et répartis sur l'ensemble des 5 départements de la région.

#### 4.13 Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Total de projets		Projets objectif 2%	
	NB de PPE	Superficie (ha)	NB de PPE	Superficie (ha)
Projets concrétisés	18	7 754	18	7 754
Projets en cours concrétisés à court terme (courant 2020)	3	1 832	2	1 627
Projets en cours concrétisés à moyen terme (entre 2020 et 2022)	3	1 718	3	1 718
Projets en cours date cible non renseignée	5	4 050	4	3 425
Projets abandonnés	1	1 750	1	1 750
Total de projets actuels	30	17 104	28	16 274
<b>Total de projets concrétisés ou en cours (hors abandons)</b>	<b>29</b>	<b>15 354</b>	<b>27</b>	<b>14 524</b>

La DREAL PACA n'a pas inscrit de nouveaux projets dans son programme d'action en 2019.

La DREAL indique dans le cas de l'abandon du projet sur le secteur de l'Étang du Fangassier, que ce site est non prioritaire et déjà sous maîtrise foncière par le Conservatoire du Littoral et nécessite pas un renforcement de la protection.

Les 3 projets qui devraient se concrétiser courant 2020 correspondent à 2 Réserves biologiques : celle des Gorges de Trevans a reçu un avis favorable du CNPN et est en attente de création, celle de Lure est en attente de la visite du CNPN qui a été reportée en 2020. Le projet de RNR sur l'Étang du Pourra est en attente de la délibération du Conseil régional pour une création prévue durant le 1er trimestre 2020.

Les réflexions sont encore en cours sur les 5 projets dont la date cible n'est pas encore définie. Ils se rapportent à 3 projets de RNR, 1 APPB et 1 RB.